



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

Le Gouvernement promet de nouveaux effectifs pour gérer les aires protégées

À l'ouverture du Congrès mondial de la nature, le ministère de la Transition écologique annonce une hausse des effectifs des parcs nationaux pour 2022. Les syndicats sont sur le qui-vive pour soutenir les agents mobilisés en faveur de la biodiversité.



© riebevonsehl

Les parcs nationaux bénéficieront l'an prochain d'un renfort de 20 emplois équivalents temps plein travaillés (ETPT) qui s'ajouteront aux 40 salariés supplémentaires attribués en 2021, annonce le ministère de la Transition écologique, ce vendredi 3 septembre, à l'ouverture du Congrès mondial de la nature à Marseille.

Dix nouveaux emplois accompagneront « *la montée en charge* » du parc national des forêts créé en 2019, et dix autres seront répartis entre les autres parcs nationaux. Le Syndicat national de l'environnement (SNE-FSU) précise que 2,8 postes seraient affectés pour le parc national des Calanques créé en 2012 (qui manquait d'effectifs) et 0,8 pour les neuf autres parcs nationaux.

Les effectifs des autres opérateurs de l'eau et de la biodiversité, comme l'Office français de la biodiversité (OFB) créé en janvier 2020, seront maintenus à leur niveau de 2021, ajoute le ministère dans un communiqué. Ainsi, 1 497 ETPT seront affectés en 2022 pour l'ensemble des agences de l'eau, 2 638 ETPT pour l'OFB, 140 ETPT pour le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, et 8 ETPT pour l'établissement public du Marais poitevin, estime le ministère. « *Soit une pause dans les suppressions d'effectifs que connaissent ces établissements* », analyse le SNE-FSU.

Pour les agences de l'eau, il est ainsi mis fin à une diminution historique qui était de l'ordre de 2,5 % par an. S'agissant de l'OFB, il s'agit de stopper la trajectoire de diminution qui était jusqu'alors envisagée, pour conforter cet opérateur.

Ministère de la Transition écologique

« *Pour les agences de l'eau, il est ainsi mis fin à une diminution historique qui était de l'ordre de 2,5 % par an. S'agissant de l'OFB, il s'agit de stopper la trajectoire de diminution qui était jusqu'alors envisagée, pour conforter cet opérateur* », promet le ministère.

Les syndicats ne sont pas rassurés

Les annonces du ministère laissent toutefois perplexe le syndicat SNE-FSU qui parle de « *mesurette face à la chute vertigineuse subie depuis plus de dix ans par les parcs nationaux historiques* ». Le syndicat rappelle que les parcs nationaux historiques sont passés « *de 844 ETPT à 752 soit une perte de 92 emplois en 10 ans alors que leurs missions ont été multipliées par la loi de 2006* ». De même, les 20 postes pour les parcs nationaux proviendraient, selon le syndicat, d'un redéploiement d'une partie des postes non consommés de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), « *qui devrait donc voir son schéma d'emploi baisser de 20 ETPT* ».

Concernant les agences de l'eau, l'arrêt des suppressions d'effectifs, menées depuis 2012 est « *une bonne nouvelle, si elle se confirme* », estime le syndicat. « *Mais tellement insuffisante ! Les agences de l'eau ont perdu en 10 ans l'équivalent d'une agence de l'eau comme Rhône Méditerranée Corse (-346 ETPT entre 2012 et 2020)* », tempère-t-il.

Quant à l'OFB, cet établissement a été créé avec des missions supplémentaires sur la base d'établissements publics « *en déficit de moyens* », ajoute le Syndicat national de l'environnement. « *Que va engendrer un plafond d'emploi à zéro : il va falloir décider de priorités parmi les priorités. Ainsi, un autre redéploiement interne va-t-il être décidé pour abonder les parcs naturels marins, nés sous-dotés également ?* », s'interroge-t-il.

Aujourd'hui, sur les 2 800 agents de l'OFB, « *seuls 200 sont dédiés aux milieux marins* », regrette également la CGT Environnement. « *Parmi eux, les agents des huit parcs naturels marins (PNM) sont moins de quinze par parc en moyenne, des effectifs très*

insuffisants que l'on complète par des contrats précaires ». Le syndicat demande de renforcer les moyens de l'OFB pour atteindre notamment un minimum de 30 agents permanents par PNM et un agent permanent pour chaque site Natura 2000 en gestion directe.

La CGT Environnement demande aussi « *l'arrêt du démantèlement du ministère de l'Écologie et de l'Office national des forêts (ONF)* ». Pour 2022, le syndicat plaide pour 200 créations d'emplois à l'ONF et le retour à terme d'un effectif de 9 200 ETP dans l'établissement. Pour le ministère de l'Écologie, la CGT réclame « *4 000 postes supplémentaires, dont 500 postes dans le domaine de la préservation et de la restauration des écosystèmes* ».

L'ensemble des arbitrages annoncés par le ministère devraient être repris dans le projet de loi de finances pour 2022, présenté à l'automne par le Gouvernement.

Article publié le 03 septembre 2021



Rachida Boughriet, journaliste
Rédactrice spécialisée

Vidéo sur le même thème



[Qui veut la peau des agences de l'eau ? La dernière loi de finances a été saignante pour les agences de l'eau avec 20% de leur budget prélevé au profit de l'Etat et d'autres opérateurs. A l'origine de cette ponction, Bercy aurait estimé que les agences sont assez riches pour payer le prix. On en parle dans cette nouvelle émission. - 14/05/2018](#)

Actu-Environnement

© 2003 - 2021 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).